

velle Beauce, de ses expositions, des différentes espèces d'engrais qui s'y trouvent, et aussi des différentes espèces d'engrais qui conviennent à chaque espèce de sol d'icelle Paroisse et des cultures convenables à son climat.

*Ordonné*, Que Copie de tous les procédés de la Société d'Agriculture de la Paroisse Ste. Marie et de son Comité, soit envoyée à la Société d'Agriculture du District de Québec.

*Ordonné*, Qu'il sera proposé une Souscription dans la Paroisse Ste. Marie Nouvelle Beauce, pour avoir une ferme expérimentale dans icelle Paroisse, laquelle ferme sera cultivée sous les directions du Rev. Mr. Young, d'après les méthodes, divisions, et les rotations les plus approuvées en Europe. Le Rev. Mr. Young et Messrs. Verreau et Pomerleau formeront un sous Comité à l'effet d'avoir la régie de ladite ferme. Les souscriptions à cette ferme seront soit en journée de travail, de labours, en matériaux, grains de semence, en patates ou légumes, ou argent, ou autres articles, et les profits en seront partagés entre tous les souscripteurs. Le sous Comité tiendra un livre circonstancié de dépenses et de recette de ladite ferme, dont il fera rapport de tems à autres au Comité.

J. A. PHILIPON, Secrétaire.

✎ Pour les PRIX offerts par la Société d'Agriculture de Québec, voyez les Supplémens à la Gazette de Québec.